

3 jours de carence : c'est NON ! Abandon de la mesure !

Dans le cadre du budget 2025 et des 60 milliards d'économies à réaliser sur le dos des salariés et de la Fonction publique, le ministre Kasbarian prévoit d'allonger de 1 à 3 jours le délai de carence pour les fonctionnaires et de réduire de 100 à 90% le traitement indiciaire perçu pendant des arrêts de maladie ordinaire. La FNEC FP-FO revendique l'abrogation du jour de carence et donc l'abandon du projet Kasbarian.

Vous trouverez ci-dessous les situations de plusieurs collègues placés en congé maladie ordinaire (une semaine / 15 jours), avec les impacts des mesures gouvernementales sur leur rémunération.

Des baisses de rémunération de -10% à -15% !

C'est ce que le ministre appelle « responsabiliser les fonctionnaires » !

Attention ! Les pertes calculées, déjà énormes, ne tiennent pas compte des ponctions supplémentaires liées aux primes et indemnités qui ne sont pas versées pendant le délai de carence. Les montants indiqués représentent des pertes a minima !

	Congé maladie du lundi au vendredi aujourd'hui (1 jour de carence)	Congé maladie du lundi au vendredi avec les mesures Kasbarian	Congé maladie de 15 jours avec les mesures Kasbarian
Certifiée (CN 9ème ech - 2929 euros brut)	- 97,63 € brut	- 312,42 € brut	- 410,06 € brut
AESH en CDI à 24h (échelon 4 - 1176 euros brut)	- 39,20 € brut	- 125,44 € brut	- 164,64 € brut
Ens. contractuel (2146,30 euros brut)	- 71,54 € brut	- 228,94 € brut	- 300,47 € brut

Extrait du vœu présenté par Force Ouvrière au CSA Académique du 4 novembre :

Ces mesures vont encore dégrader les conditions d'existence des agents qui subissent depuis des décennies la désindexation du point d'indice (29 % de perte de pouvoir d'achat depuis l'année 2000). Elles vont contribuer à renforcer les inégalités professionnelles entre hommes et femmes.

Les représentants du personnel au CSA d'Aix-Marseille exigent le retrait complet de l'ensemble de ces mesures. Ils revendiquent le retrait du jour de carence institué depuis 2018.

Vote : POUR FO, CGT, SUD - Abstention : UNSA - Ne se prononce pas : FSU

Le SNFOLC 13 appelle les collègues à se réunir, à rédiger une motion que le syndicat remontera à la hiérarchie et à discuter des moyens pour gagner, notamment la grève jusqu'au retrait !

Exemple de la motion adoptée par les collègues du collège Yves Montand le 5 novembre :

*L'annonce par le gouvernement d'allonger de 1 à 3 jours le délai de carence pour les fonctionnaires et de réduire de 100% à 90% le traitement indiciaire est inacceptable. Après l'annonce de 4000 suppressions de postes dans l'Education nationale, le gouvernement veut faire des économies sur le dos des salariés et des services publics. **NOUS NE L'ACCEPTONS PAS !***

*On nous demande une deuxième journée de travail gratuit, **C'EST INTOLERABLE !***

La rémunération au mérite, la suppression des catégories A, B et C, le licenciement des fonctionnaires et puis quoi encore ?!

Depuis des années, les personnels subissent une dégradation de leurs conditions de travail sans augmentation de salaires.

CELA SUFFIT !

Des classes surchargées, des professeurs, des AED et des AESH qui manquent et la seule réponse est d'encore une fois ponctionner nos salaires qui sont au plus bas !

Nous exigeons : une augmentation des salaires sans conditions - l'annulation des 4000 suppressions de postes dans l'Education Nationale - l'abrogation du choc des savoirs et de la réforme des retraites - un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH - l'abandon du projet d'appliquer 3 jours de carence